N° 11 Février 2024

sdey
Syndicat Départemental d'Énergies de l'Yonne

LA LETTRE DU SDEY
connectés

ÉDITO

Jean-Noël LOURY

Président du SDEY
Vice-président de la FNCCR
Maire de Val-de-Mercy

En 2024, nous allons célébrer le **10e anniversaire** de notre Syndicat d'Énergie, une décennie dédiée au service des maires et de leurs communes.

Cette étape symbolique est l'occasion de rappeler ce que nous avons accompli ensemble. Depuis notre création, notre engagement envers **le progrès énergétique**, la durabilité et l'équipement de nos communes n'a jamais faibli. Nous avons surmonté des défis, tracé de nouvelles voies et créé des opportunités pour faire de l'Yonne un lieu où la ruralité est une chance que nous accompagnons.

Au cours de ces dix dernières années, nous avons œuvré sans relâche pour garantir à tous nos territoires un **approvisionnement énergétique de qualité**.

Nous avons investi dans :

· des réseaux modernes

· des éclairages performants et économiques

· la mobilité décarbonée

· la performance énergétique des bâtiments publics…

Grâce à ces réalisations, nous avons construit et accompagné de manière significative la **transition énergétique** en totale adéquation avec la feuille de route du gouvernement.

Nos succès n'auraient pas été possibles sans l'engagement continu de nos élus, de nos partenaires, de vous-mêmes et de nos équipes.

C'est **ensemble que nous avons bâti ces fondations solides** pour l'avenir, et c'est ensemble que nous continuerons à progresser dans l'intérêt de notre territoire de l'Yonne.

Alors que nous célébrons cet anniversaire important, soyons fiers du chemin parcouru et soyons enthousiastes pour les défis et les opportunités qui se présentent à nous. Ensemble, nous continuerons à construire un avenir énergétique meilleur, plus vertueux et plus prospère pour les générations futures.

APPOIGNY 18 JANVIER 2024
VŒUX DU SDEY

Le 18 janvier, lors des vœux, le Président Jean Noël Loury a tenu à revenir sur les réussites qui ont émaillé les 10 années écoulées depuis la création du SDEY.

Un anniversaire qui sera célébré le 6 juin prochain.

INNOVER POUR L'INDÉPENDANCE ÉNERGÉTIQUE DE NOS COMMUNES

Comme l'a rappelé Jean-Noël Loury lors des Assises de l'Énergie, accroître l'indépendance énergétique des communes de l'Yonne est un objectif crucial. C'est pourquoi le SDEY a lancé des initiatives innovantes destinées à réduire les dépenses énergétiques, mais aussi à encourager la production d'énergies durables et locales.

Restaurant scolaire de Gurgy

LA RÉNOVATION DES BÂTIMENTS COMMUNAUX EN POINTE

Le service « Conseil en Énergie Partagé » du SDEY offre des conseils spécialisés pour encourager la rénovation énergétique des bâtiments des communes. Il débute par un examen énergétique du patrimoine bâti, puis, en fonction des recommandations, il accompagne les collectivités dans leurs démarches et leur propose un accès à un marché d'audits énergétiques.

En 2023, un total de 165 communes sont adhérentes à ce service. 297 400 € de subventions ont été accordées pour 19 opérations (pour des travaux éligibles avoisinant les 4.9 millions d'€). Parmi les projets réalisés cette année-là, ceux de Gurgy et de Lainsecq se distinguent par leur caractère particulièrement ambitieux.

LAINSECQ : UN ACCOMPAGNEMENT EFFICACE

« En 2023, notre commune a reçu une aide financière du SDEY pour la rénovation énergétique d'un logement communal vétuste. Le Conseiller en Énergie Partagé de notre CLÉ nous a apporté son conseil et son appui technique afin d'optimiser cette réhabilitation ainsi que des informations sur l'ensemble des aides possibles pour ce projet. Le financement du SDEY a contribué à réduire notre reste à charge. Merci pour votre efficacité et votre engagement ».

Nadia CHOUBARD, maire de Lainsecq

GURGY

« Le nouveau restaurant scolaire de Gurgy, d'une capacité d'accueil de 100 places assises est tout confort pour les enfants. Ce bâtiment à Énergie Positive répond aux performances énergétiques et aux enjeux environnementaux puisqu'il est équipé de panneaux solaires, d'une pompe à chaleur réversible et d'un éclairage LED. Ainsi, nous pouvons accueillir les enfants dans une cantine de qualité, lumineuse, moderne et la fréquentation s'en fait ressentir, puisque le nombre d'enfants inscrits pour les repas a augmenté de 11 % entre 2022 et 2023. Cet équipement a bénéficié du soutien du SDEY notamment du service «Conseil en énergie partagé» ce qui a permis d'obtenir des subventions du SDEY et de la Région avec le programme Effilogis pour 125 507 euros. Nous avons aussi rénové l'école élémentaire. L'isolation des combles et le changement des menuiseries lui ont permis de gagner en confort et en efficacité énergétique ».

Jean-Luc LIVERNEAUX, Maire de Gurgy

LE CADASTRE SOLAIRE EST DÉJÀ UN SUCCÈS

Pour favoriser l'avancement des initiatives solaires, le SDEY a inauguré en début d'année 2023 un cadastre solaire en ligne. Cette plateforme permet à tous les utilisateurs d'évaluer rapidement et sans frais, le potentiel solaire qu'il soit thermique ou photovoltaïque, d'une toiture.

Dans un souci d'accompagnement impartial et objectif des porteurs de projets, le SDEY a établi des partenariats avec les trois chambres consulaires de l'Yonne, le CAUE et l'ADIL. Ces collaborations ont permis la mise en place de référents techniques locaux, disponibles pour conseiller et orienter les particuliers, entreprises ou collectivités intéressés.

Le projet rencontre un vrai succès. Aujourd'hui, plus de 78 % de la population icaunaise y a accès. Le site a accueilli plus de 6000 visites depuis son lancement en mars.

COMPILATION DE DONNÉES DU CADASTRE SOLAIRE DE L'YONNE

Cadastre Solaire YONNE

SIMPLE EN QUELQUES CLICS !

sdey89.cadastre-solaire.fr

adil · Chambre d'Agriculture · CMA Chambre des Métiers et de l'Artisanat · caue · CCI YONNE

LE DÉMONSTRATEUR D'AUTOCONSOMMATION PHOTOVOLTAÏQUE DU SDEY INAUGURÉ

Le 1er décembre 2023, Pascal Jan, le préfet de l'Yonne a inauguré le système d'autoconsommation collective photovoltaïque mis en place par le SDEY sur son siège d'Auxerre.

Ce projet novateur repose sur la répartition stratégique de la production photovoltaïque entre plusieurs points proches, visant à réduire la facture des consommations électriques des bâtiments du SDEY.

Les panneaux solaires (d'une puissance de 7,8 kWc) sont installés sur les locaux techniques du SDEY au 1 bis avenue Foch. Leur fonctionnement contribue à l'alimentation en énergie des bureaux du SDEY situés au 4 avenue Foch et avenue de Saint-Georges, ainsi qu'aux bornes de recharge pour les véhicules électriques stationnés sur les parkings du SDEY.

Une portion de l'électricité générée est utilisée directement sur place pour répondre aux besoins énergétiques du bâtiment hébergeant l'installation, tandis que le surplus est réintégré dans le réseau électrique.

La production d'électricité photovoltaïque couvre environ 10% de la consommation d'électricité du SDEY. Elle permettra ainsi de réduire d'environ 10% les charges énergétiques facturées pour les sites concernés.

Ce site d'autoconsommation collective (2nd projet dans l'Yonne), servira de vitrine et accueillera les élus désireux de s'informer sur ce type d'initiative et ses bénéfices potentiels.

Visite de Pascal JAN, préfet de l'Yonne

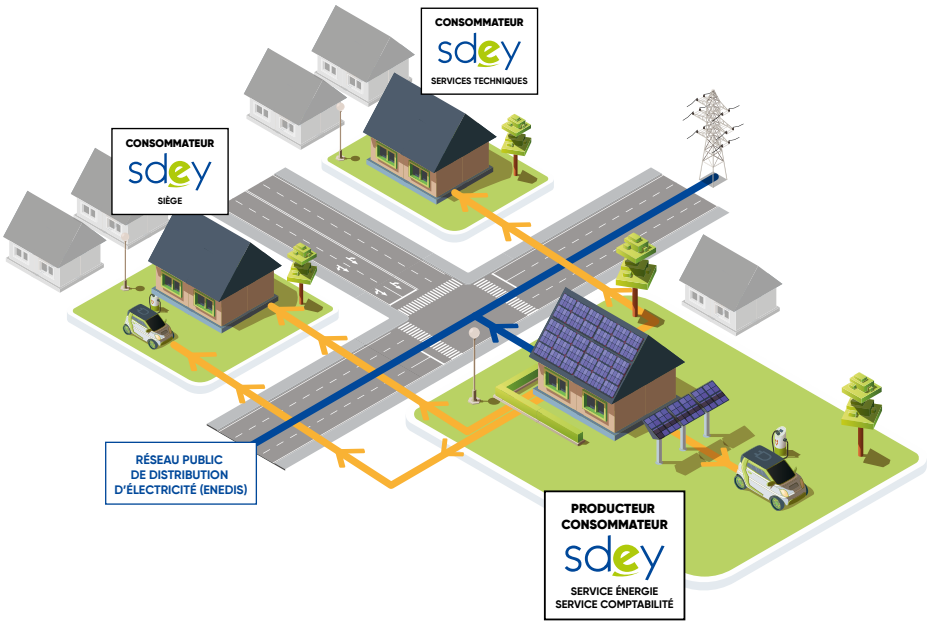

SCHÉMA DE L'AUTOCONSOMMATION COLLECTIVE ÉLECTRICITÉ DU SDEY →

PLEIN SUCCÈS POUR LES 11ES ASSISES DE L'ÉNERGIE

Les Assises de l'Énergie ont eu lieu à Monéteau le 19 octobre en présence de plus de 250 auditeurs qui ont apprécié la qualité des interventions d'une quinzaine d'experts et d'élus sur le thème : « Les territoires, pilotes de la transition énergétique ».

La matinée a été surtout l'occasion de présenter des initiatives mises en place de façon opérationnelle dans l'Yonne ou à proximité.

Pour Jean-Baptiste Lemoyne, ancien ministre et sénateur de l'Yonne « ces rencontres sont, chaque année, passionnantes car elles nous permettent de s'instruire, mieux encore elles sont un formidable shot d'optimisme. On nous dit que la transition énergétique sera compliquée, mais on voit ici que des solutions émergent des territoires. C'est ici que les besoins sont importants, mais c'est ici aussi que les possibilités et surtout l'envie d'agir sont réelles ».

Comme l'a indiqué effectivement à plusieurs reprises Jean-Noël Loury : « la période qui s'ouvre va être celle de la revanche de la ruralité. Le SDEY a anticipé les changements avec notamment sa vision sur le long terme et son programme de rénovation de l'éclairage communal en LED connectées. Aujourd'hui, il va mettre l'accent sur l'autoconsommation collective à partir des énergies renouvelables et la valorisation du bois comme source de chaleur ».

Pour Frédéric Martin, Directeur général adjoint national GRDF « les Assises de l'Énergie montrent que pour réussir la transition énergétique, il va falloir compter sur un bouquet de solutions. C'est pourquoi les territoires ruraux vont être en pointe avec des projets comme le biogaz qui est une révolution durable ».

REMISE DES LABELS « TERRE D'INNOVATION »

Les labels 2022 « Terre d'Innovation » ont été remis le 19 octobre 2023 à l'issue des Assises de l'Énergie. Cette récompense a des objectifs clairs et ambitieux :

➔ Rendre visibles et valoriser les aménagements dans les communes en termes de :

- **Éclairage public**
- **Transition énergétique**
- **Mobilité décarbonée**
- **Communes connectées**
- **Cadre de vie**

➔ Mettre en avant les communes qui œuvrent toute l'année pour un aménagement innovant de leur territoire et tout particulièrement en faveur de la transition énergétique.

➔ Contribuer à rendre les territoires attractifs pour attirer de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises.

LES MEMBRES DU JURY DU LABEL « TERRE D'INNOVATION 2022 »

Jean Noël LOURY,
Président du SDEY

Jacques BALOUP,
Vice-président du SDEY

Tadeusz SLIWA,
Université Bourgogne

Johan BLOEM,
Vice-président de l'Association des Maires Ruraux de l'Yonne

François GUISEPPI,
Directeur France Bleu Auxerre

Charles-Antoine GAUTIER,
Directeur général adjoint de la FNCCR

10 communes ont reçu le Label « Terre d'Innovation » sur des critères objectifs :

Monéteau, Looze, Sergines, Vermenton, Augy, L'Isle-sur-Serein, Saint-Fargeau, Gisy-les-Nobles, Deux-Rivières, Irancy.

2 communes ont reçu le prix du jury. En mai dernier, les membres du jury du Label « Terre d'Innovation » se sont en effet rendus sur le terrain afin de découvrir des projets communaux encourageants. Les communes de **Vaudeurs et Saint-Privé** ont retenu leur attention et se sont vu remettre le prix du jury et le prix du président du jury.

DEUX CHANTIERS DU SDEY

BASSOU

UNE RÉNOVATION GLOBALE DES LUMINAIRES AVEC TÉLÉGESTION

Le chantier de Bassou a été réceptionné en novembre 2023.

Le SDEY a confié la modernisation de l'éclairage public à l'entreprise EIFFAGE Énergies. Ce vaste projet a impliqué la **rénovation de 217 points lumineux**, se répartissant comme suit :

- **Pose de 83 lanternes sur des poteaux en béton ou en façade,**
- **Pose de 131 lanternes sur des mâts existants,**
- **Création de 3 nouveaux points lumineux,**
- **Installation et pose de 60 prises d'illumination,**
- **Rénovation de 6 armoires de commande.**

Le coût global de cette opération s'est élevé à 238 636.08 € TTC, réparti entre le SDEY pour 143 181.65 € TTC et la commune pour 95 454.43 € TTC.

Dorothée MOREAU, maire de Bassou, exprime sa satisfaction quant aux retombées du projet :

«Initialement attirés par les économies d'énergie envisageables, nous avons rapidement découvert les autres bénéfices de cette initiative. Sur le plan environnemental, nous avons pu mieux gérer notre empreinte lumineuse. En termes de sécurité, nous avons programmé les lumières pour fonctionner à 10 % jusqu'à 3 heures du matin et nous avons déjà installé 17 caméras de surveillance sur les nouveaux mâts. D'un point de vue esthétique, nous avons harmonisé le mobilier urbain sur l'ensemble de la commune. J'encourage vivement mes homologues maires à suivre notre exemple. Bien entendu, quelques ajustements et problèmes peuvent survenir, mais nous bénéficions d'un accompagnement solide de la part de Cometa, notre prestataire qui nous a formés à l'utilisation du logiciel de télégestion. Enfin, dès la réception de la première facture, nous avons réalisé une économie de 2 996 € sur une facture totale de 11 508 € en 2022.»

COLLAN

UN CHANTIER DE DISSIMULATION ROUTE DE TONNERRE

Les travaux ont été réceptionnés en octobre 2023.

Ils ont consisté en l'enfouissement des lignes aériennes basse tension, de l'éclairage public et du réseau télécom soit environ 260 ml. Cinq nouveaux candélabres ont été aussi implantés. Ce chantier a été réalisé conjointement avec la sécurisation de la rue des puits et la rue de l'école.

Coût total des travaux : 100 923.7 € TTC

Pour la basse tension : 65 473.12 € TTC
Financement FACE C : 25 070.22 € TTC
SDEY : 16 508.16 € TTC
Part communale : 23 894.74€ HT

Pour l'éclairage public : 18 353.04 € TTC
SDEY : 7 341.21 € TTC
Part communale : 11 011.83 € TTC

Pour le réseau télécom : 17 097.54€ TTC
SDEY : 5 129.26 € TTC
Part communale : 11 968.28 € TTC

Pour **Pierrette GIBIER, maire de Collan** : *« Nous avions déjà fait l'éclairage tout en LED connectées il y a deux ans. On voulait continuer le projet et surtout poursuivre l'enfouissement des réseaux comme dans le reste de la commune. Nous avons fait aussi le choix de la sécurité parce qu'il y avait parfois des convois exceptionnels route de Tonnerre qui risquaient de tout arracher. La première réunion de chantier a eu lieu le 21 juin. Il y a eu une interruption pendant les vacances, mais le chantier a été bien suivi. Chaque semaine nous avions une réunion avec l'entreprise TPIL de Ligny-le-Châtel et le SDEY où nous pouvions nous exprimer.*

Tout c'est donc bien passé et cela a contribué à l'embellissement du village. Ce n'est pas le cas de l'arrivée de la fibre... qui est l'occasion de l'installation de dizaine de poteaux sauvages contre lesquels nous devons nous battre ! ».

BAISSE DES TARIFS DES BORNES POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Le 23 octobre 2023, le comité départemental du SDEY a revu à la baisse les tarifs des bornes de recharge pour véhicules électriques. L'objectif principal était **d'assurer une harmonisation des tarifs à travers la Bourgogne-Franche-Comté** et **d'anticiper une diminution des coûts énergétiques** prévue pour l'année 2024. Cette révision a également pris en considération le bouclier tarifaire applicable aux Infrastructures de Recharge pour Véhicules Électriques (IRVE).

La baisse est de 0,10 € par kWh pour les bornes de puissance inférieure à 50 kW, de 0,20 € par kWh pour celles dont la puissance est comprise entre 50 et 100 kW et de 0,30 € pour celles dont la puissance est supérieure à 100 kW.

Puissance de la borne	**Moins de 25 kW**	**Entre 25 et 100 kW**	**Plus de 100 kW**
Tarif	**0,40 € / kWh** Avant : 0,50 € / kWh	**0,50 € / kWh** Avant : 0,70 € / kWh	**0,60 € / kWh** Avant : 0,90 € / kWh
Suppléments	**+ 0,30 € la minute** Dès 15 minutes après la fin de la recharge	**+ 0,40 € la minute** Dès 15 minutes après la fin de la recharge	**+ 0,50 € la minute** Dès 15 minutes après la fin de la recharge
Tarif abonnés	**0,35 € / kWh** Avant : 0,40 € / kWh	**0,40 € / kWh** Avant : 0,60 € / kWh	**0,50 € / kWh** Avant : 0,80 € / kWh
Prix et avantages de l'abonnement	14,99 € par mois Exonération de la composante temps entre 20 h et 8 h du matin (avant entre 21 h et 6 h du matin)		

LA QUALITÉ DES SERVICES DU SDEY VALORISÉE PAR BUREAU VERITAS CERTIFICATION

Dès sa création, le SDEY a construit un système de management permettant de piloter de façon fine son développement. Cette démarche a été récompensée en 2018 par l'obtention de la norme ISO 9001.

Comme chaque année, les 5 et 6 décembre 2023, un auditeur de Bureau Veritas Certification est venu vérifier si la qualité du fonctionnement du SDEY était toujours optimale.

Une fois de plus les résultats furent très bons. Aucune non-conformité au référentiel ISO 9001, ni aucun point faible n'ont été constatés. Mieux, l'audit a valorisé de nombreux points forts dont le plan stratégique « Énergie Yonne 2026 », la veille technologique, les formations suivies par les collaborateurs, les process financiers, le SIG...

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification

Lettre d'information éditée par le SDEY - Directeur de la publication : Éric Gentis - Secrétaire de rédaction : Caroline Legros (c.legros@sdey.fr). Graphisme : Okénite - Photos : Studio Xavier Morize et SDEY - Impression : Melun impression - Diffusion : SDEY.
SDEY : 4 avenue Foch - 89000 Auxerre - Tél. 03 86 52 22 00 - sdey@sdey.fr - www.sdey.fr

3 QUESTIONS À

Quentin MONTASTIER

Chef d'entreprise chez Citeos

Citeos est une entreprise partenaire du SDEY. Depuis 2015, elle intervient sur l'éclairage public et depuis 2020 sur le réseau de recharge pour véhicules électriques.

Pouvez-vous nous présenter succinctement Citeos ?

Citeos est une entreprise à taille humaine qui œuvre quotidiennement au service des collectivités et de leurs citoyens. Les 30 femmes et hommes de Citeos sont pleinement engagés dans la mutation énergétique des territoires. En Bourgogne-Franche-Comté, nous maintenons 45 000 points lumineux, 500 points de recharge pour véhicules électriques et près de 300 caméras de vidéo protection urbaine.

Dans quel cadre intervenez-vous auprès du SDEY ?

Citeos intervient pour le SDEY au travers de la mobilité décarbonée ainsi que de la performance énergétique. Depuis 2015, nous entretenons, rénovons et exploitons le parc d'éclairage public du SDEY sur les secteurs du Tonnerrois et de l'Avalonnais. En 2020, nous avons été attributaires du marché public global de performance porté par le SDEY pour construire, maintenir et exploiter le réseau de bornes de recharge du département. Notre engagement sur ce marché prévoyait notamment un taux de disponibilité des points de recharge supérieur à 98%.

Quel regard portez-vous sur l'action du SDEY ?

Depuis sa création, le SDEY a toujours eu à cœur la valorisation des territoires ruraux du département de l'Yonne. Pleinement engagés pour la transition énergétique et à la recherche permanente d'innovations pour leur territoire, le SDEY et ses équipes insufflent une dynamique de progrès ambitieuse dans notre région.